

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de la transition écologique, de
la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature**

Arrêté du 11 septembre 2026

**fixant la composition du jury du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien
supérieur de l'environnement ouvert au titre de l'année 2026**

**La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature et le directeur général de l'Office français de la
biodiversité,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2001-586 du 5 juillet 2001 modifié portant statut particulier du corps des
techniciens de l'environnement notamment par le décret n° 2022-340 du 10 mars 2022 ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires
communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 novembre 2002 modifié fixant les modalités du concours professionnel pour
l'accès au grade de technicien supérieur de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un concours
professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur de l'environnement,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le jury du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur de
l'environnement, au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Présidente :

Madame Valérie LE BOURG, inspectrice générale de santé publique vétérinaire de classe
exceptionnelle.

En cas d'empêchement de la présidente, Monsieur Jérémie RIPAUD, ingénieur de l'agriculture et
de l'environnement, assurera la présidence.

Membres :

Madame Mylène HERRMANN, cheffe technicienne de l'environnement ;

Monsieur Robert LENORMAND, chef technicien de l'environnement ;

Monsieur Jérémie RIPAUD, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement.

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et le directeur général de l'Office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 septembre 2026

Pour la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

Le directeur général de l'Office français de la biodiversité,

Pour la ministre et par délégation :
La sous-directrice du recrutement et de la mobilité

Signé numériquement le 11/09/2026
par Olivier Thibault
Directeur général

Virginie
LENOBLE
virginie.le
noble

Signature
numérique de
Virginie LENOBLE
virginie.lenoble
Date : 2026.09.10
14:55:23 +02'00'

